

Les voix d'harpèges



Le mot de la directrice générale

Ce troisième numéro des Voix d'Harpèges met en lumière l'engagement pris par l'association auprès des publics vulnérables, plus particulièrement pour ce qui est des victimes de violences conjugales et/ou intra-familiales.

Au lendemain du 8 mars, cette lettre trimestrielle met l'accent sur les actions-phares dédiées à ce public, notamment par :

- Son **pôle hébergement-logement-parentalité** qui, avec le soutien des services de l'État, accueille et accompagne exclusivement des femmes victimes de violences conjugales, avec ou sans enfants, afin de sécuriser leur situation et leur parcours résidentiel,
- Son **service d'aide aux victimes**, agréé par le ministère de la Justice qui, sur l'ensemble du ressort de la juridiction de Grasse, accueille et accompagne, au plan juridique, social et psychologique, toutes les victimes d'infractions pénales ainsi qu'un très (*trop !*) grand nombre de victimes de violences conjugales (35 % des victimes accueillies par le service). Cela sous l'égide du Tribunal Judiciaire de Grasse et en partie de Nice, en lien avec le Barreau de Grasse, la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, les hôpitaux, etc.

Cette édition nous permet également de partager la nouvelle - tant attendue - concernant les **jardins d'enfants**. Menacés par des textes datant d'un précédent ministériat, ils sont sauvés grâce à la forte mobilisation des pouvoirs publics locaux et de l'association des parents d'élèves *Les Amis des Bengalis*. Ainsi, Harpèges peut maintenir l'accueil des tout-petits et mettre le cap sur l'avenir !

Enfin, Aurélie Vromen, RRH jusqu'au mois de janvier 2024, ainsi qu'Isabelle Gouachi, référente famille du centre social, se sont prêtées au jeu des visages d'Harpèges avant de partir vers d'autres horizons, nous les remercions et leur souhaitons le meilleur pour la suite !

Bonne lecture !

Alexia Krisanaz

Flash info



[Retour en image ici](#)

L'engagement, thème du séminaire dédié aux acteurs d'Harpèges, bénévoles - salarié-es, à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat. Avec l'intervention et les mises en perspectives de Lionel Prouteau, maître de conférences émérite à l'Université de Nantes, spécialisé en économie sociale et solidaire. Une journée captivante, propice aux échanges et à la réflexion collective.

Partenaire de l'ANCV et de VACAF, le Centre social Harpèges accompagne les familles dans l'organisation des vacances ou week-ends grâce à la bourse solidarité vacances et aux bons d'aide aux vacances en famille ; programmes d'aide permettant d'accéder à des tarifs solidaires tout au long de l'année et partout en France métropolitaine.



Les prochains rendez-vous

Chez Harpèges

Harpèges et vous

Vendredi 19 avril à 13h30
Séminaire associatif
Grasse Campus

Mercredi 5 juin à 16h
Assemblée générale
Théâtre de la Licorne
Cannes-la-Bocca

Mercredi 12 juin 10h
Matinée de bienvenue
aux nouveaux arrivants

Vendredi 14 juin
Cérémonie de clôture des
ateliers sociolinguistiques

Focus sur l'accueil et l'accompagnement global des femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales avec ou sans enfants



Le service d'aide aux victimes France Victimes : un accompagnement juridique, psychologique et social

Agréé par le Ministère de la Justice, le service d'aide aux victimes d'Harpèges propose un accueil, une écoute, un accompagnement juridique, psychologique et social à toutes les victimes d'infractions pénales, de catastrophes naturelles, d'actes de terrorisme, d'accidents collectifs ou sériels, ainsi qu'à leurs proches. Gratuit et confidentiel, le service respecte le rythme, le choix et la volonté des victimes. Il est ouvert à toutes personnes, quel que soit leur âge, leur origine, leur situation familiale, professionnelle ou administrative.

Pluridisciplinaire, l'équipe du service d'aide aux victimes est composée d'un agent d'accueil, huit juristes, trois psychologues et un travailleur social. Le service intervient sur tout le ressort du tribunal de Grasse (de Carros à Mandelieu) pour informer les victimes de leurs droits, des procédures judiciaires, des dispositifs de protection et d'indemnisation existants ; accompagner les victimes dans leurs démarches administratives, judiciaires, médicales, sociales ; et pour soutenir les victimes sur le plan psychologique, en leur offrant un espace de parole individuel ou collectif, pour travailler sur le traumatisme, l'emprise, la culpabilité et les aider à reprendre le contrôle de leur vie, à se projeter dans l'avenir, à se reconstruire.



Les femmes victimes de violences conjugales représentent 35 % des personnes accompagnées par le service.

Une attention particulière aux femmes victimes de violences

- Une évaluation personnalisée de leurs besoins de protection transmise aux magistrats, dès le dépôt de plainte ou après condamnation de l'auteur, en prévision de sa sortie de détention ;
- Un dispositif d'alerte, tel que le téléphone grave danger ou le bracelet anti-rapprochement ;
- Une aide financière d'urgence, pour leur permettre de quitter le domicile conjugal, de se mettre à l'abri, de faire face à leurs dépenses immédiates.

Evaluation et hébergement d'urgence : deux dispositifs du pôle hébergement-logement-parentalité

Conventionné par l'Etat, chaque année depuis 2019, Harpèges réalise des évaluations de situation sociale des publics mis à l'abri en nuitées hôtelières, sur l'ouest du département, plus précisément, les personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, avec ou sans enfant(s), et les familles avec enfants à charge ou à venir. Pour cette mission, trois travailleuses sociales, rattachées au pôle hébergement-logement-parentalité sont mobilisées pour rencontrer les bénéficiaires à l'hôtel et s'assurer de leur accès aux besoins primaires (alimentaire, hygiène, scolarité, soin, etc.). Une évaluation sociale est ainsi réalisée afin de faire état d'un diagnostic de la situation qui se décline, après l'identification des freins liés au relogement, des préconisations d'orientation en lien avec les référents sociaux du territoire. Le diagnostic est ainsi actualisé pendant la durée de la mise à l'abri.

Ainsi, la travailleuse sociale peut préconiser une orientation vers un dispositif d'hébergement d'urgence inconditionnel pour les femmes victimes de violences sur l'ouest du département, comme celui d'Harpèges qui dispose de 130 places. Pendant le séjour en hébergement d'urgence, une équipe de huit salariées propose un accompagnement social coordonné et pluridisciplinaire autour de l'ouverture des droits (régularisation sur le territoire, accès à la santé, prestations sociales, insertion professionnelle, etc.) et de la prise en charge des violences (soutien juridique et psychologique).



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Cet accompagnement global amène souvent le service à mobiliser d'autres ressources internes de l'association, tel que le Centre social du pôle socio-éducatif (activités famille, ateliers autour de la parentalité, accompagnement à la scolarité, ateliers sociolinguistiques, etc.), ainsi que le service d'aide aux victimes du pôle socio-judiciaire.

Ces services travaillent en étroite collaboration pour définir les modalités d'accueil des familles et accompagner leur transition d'un dispositif à l'autre. Ils travaillent également en lien étroit avec les référents de droit commun (Centre Communal d'Action Sociale, Maisons des Solidarités Départementales) qui poursuivront l'accompagnement jusqu'à l'entrée dans un logement autonome.



Le 115 est le numéro d'urgence qui vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.

Focus sur le jardin d'enfants Les Bengalis

En route vers l'avenir...

En sursis depuis plus de quatre ans pour ce qui est de son jardin d'enfants, Harpèges s'est associée à la Fédération Nationale des Jardins d'enfants pour plaider leur cause, ceux-ci étant menacés de fermeture, ou de transformation en structure multi-accueil, par la « loi Blanquer ».

Inscrits dans le paysage français depuis plus d'un siècle, les jardins d'enfants offrent un lieu d'accueil collectif et une structure d'éveil pour les enfants âgés de 2 ans et 4 mois à 6 ans, encadrés par des éducatrices de jeunes enfants et des auxiliaires socio-éducatives. Ouverts du lundi au vendredi, vacances scolaires incluses, leur offre de service unique permet véritablement une continuité pédagogique pour les enfants et les familles. Favorisant une pédagogie alternative avec des effectifs réduits et une mixité sociale, les jardins d'enfants sont reconnus pour leur capacité à permettre aux enfants de construire leurs apprentissages à travers l'action et le jeu, facilitant ainsi une transition en douceur vers l'école élémentaire.

Cependant, leur existence-même a été mise en péril par l'obligation de scolarisation dès l'âge de 3 ans, instaurée en 2019 par la loi « Pour une école de la confiance » dite « loi Blanquer ». Cette mesure a entraîné un effet collatéral redouté : la disparition potentielle des jardins d'enfants, menaçant ainsi 260 structures à travers la France.

Pendant quatre ans, une forte mobilisation s'est organisée, de pétitions en manifestations, afin de sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance de l'enjeu à l'échelle locale et nationale. En 2023, de nombreux députés ont répondu à cet appel en proposant des solutions pour accorder une dérogation définitive aux jardins d'enfants existants. Le 12 septembre 2023, Michèle Tabarot, députée LR des Alpes-Maritimes, a déposé une proposition de loi transpartisane visant à pérenniser ces établissements en neutralisant les effets néfastes de la loi de 2019.

Le 1er février dernier à l'Assemblée Nationale, 38 députés sur les 42 votants ont approuvé cette mesure, témoignant ainsi d'une volonté unanime de rectifier une injustice et de sauvegarder ces structures essentielles.

Pour Les Bengalis, financé par la CAF et la Ville de Grasse, qui fêtera ses 57 ans cette année, cette décision, adoptée par le Sénat le mardi 19 mars 2024, apporte un soulagement général pour les enfants, les familles et les équipes. Envisager la rentrée 2024 avec plus de sérénité est désormais possible, grâce à cette décision historique qui garantit l'avenir des jardins d'enfants.



Les Amis des Bengalis, un partenariat essentiel à l'écosystème éducatif du jardin d'enfants



Créée en 1978, *Les Amis des Bengalis* est une association de parents d'élèves, bénévoles, qui participent concrètement à la vie et à l'animation du jardin d'enfants.

Un travail de collaboration s'exerce au quotidien en vue de développer le bien-être des enfants accueillis et d'améliorer la qualité de l'accompagnement éducatif et pédagogique des enfants des Bengalis. L'association des parents d'élèves organise, tout au long de l'année, des événements qui contribuent à créer du lien entre les familles et qui permettent de récolter des fonds pour des projets qui seront directement profitables aux enfants (pique-nique de rentrée, soirée contes, chasse aux œufs, randonnée). Autant de moments festifs partagés pour le plaisir des enfants comme des adultes.

Les Amis des Bengalis propose également une pair-aidance parentale permettant aux familles de partager leurs expériences et de trouver des conseils, astuces, entraides et réconforts si besoin.

Plus que jamais, *Les Amis des Bengalis*, avec la direction d'Harpèges et son pôle petite enfance sont mobilisés autour de la défense des valeurs et du projet d'établissement en vue du maintien de l'activité.



Communication, compréhension et confiance mutuelle sont le secret d'une relation de plus de 45 ans entre Les Bengalis et l'association *Les Amis des Bengalis*.

Harpèges remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont agi pour le maintien des jardins d'enfants, et plus particulièrement Madame Michèle Tabarot, députée LR des Alpes-Maritimes, à qui nous devons ce dénouement heureux, Monsieur Jérôme Viaud, Maire de Grasse, pour son soutien tout au long du chemin et les dynamiques membres de l'association *Les Amis des Bengalis*.

Les visages d'Harpèges

Rencontre avec Isabelle Gouachi

Référente famille
Centre social



Quel parcours professionnel t'a guidé jusqu'à Harpèges ?

J'ai grandi dans une famille engagée et très orientée vers la solidarité, l'engagement citoyen et le bien vivre ensemble. Mon parcours professionnel s'est immanquablement construit autour de ces valeurs. En y ajoutant une touche de

créativité et de pédagogie, j'ai navigué dans les univers de l'art et de la culture. En 2009, j'ai créé l'association Zaz Concept pour développer des projets artistiques en France et à l'étranger. C'est la rencontre avec Harpèges en 2018 qui ancre mon activité dans le domaine socioculturel, au travers de projets d'expression des publics, tel que "Ensemble contre les discriminations". Ce partenariat au long cours m'a tout naturellement conduit à rejoindre l'équipe du Centre social, en renfort sur le dispositif d'accompagnement des familles ukrainiennes, puis sur le poste de référente famille.

Si tu devais résumer tes missions en quelques mots...

Concrètement, il s'agit de mettre en place des actions de soutien à la parentalité, créer du lien entre les familles

pour favoriser l'entraide et le partage d'expérience. L'air de rien, sous prétexte de temps conviviaux (café parents, ateliers cuisine, sorties familles...) on arrive à aborder des thématiques telles que l'alimentation, l'éducation, l'hygiène, l'ouverture culturelle, la prévention, le discernement, etc.

Quelles sont, selon toi, les compétences essentielles pour ce poste ?

Il faut bien évidemment être dans la bienveillance et le non-jugement, mais aussi avoir un excellent relationnel avec les familles, les partenaires et les équipes salariées et bénévoles. La mobilisation des publics repose sur la relation de confiance et le capital sympathie qui sont instaurés et entretenus au fil du temps.

Un moment qui t'a particulièrement marqué ?

Ce que j'aime le plus dans ce travail c'est de voir quand la magie opère, et elle opère presque à chaque fois. Je crois en la résilience et au fait qu'une rencontre peut changer les choses. Provoquer ces rencontres c'est multiplier les chances d'améliorer le bien vivre ensemble et de créer un environnement soutenant pour les familles.

Tes projets pour la suite ?

Au printemps, j'ai prévu de faire une pause professionnelle pour partir à l'aventure en camping-car, découvrir d'autres univers... et revenir, qui sait, avec de nouvelles cordes à mon arc !

Rencontre avec Aurélie Vromen

Ancienne Responsable des Ressources Humaines



Quel parcours professionnel t'a guidé jusqu'à Harpèges ?

Issue du secteur financier et après plusieurs expériences à l'étranger, j'ai voulu apporter plus de sens à mon travail en

m'impliquant dans une association avec laquelle je pourrais partager mes valeurs. C'est ainsi que j'ai intégré Harjès en 2012 en tant que comptable et gestionnaire de paie. Mon poste a ensuite évolué en même temps que l'association, et le service RH a été créé suite de la fusion entre Harjès et le CMI en 2018.

Si tu devais résumer tes missions en quelques mots...

La mission de responsable des ressources humaines est un vrai trait d'union entre la direction et les salariés. C'est avant tout ce rôle d'information, d'écoute et de conseil auprès des équipes qui me semble essentiel et qui me plaît particulièrement.

Quelles sont, selon toi, les compétences essentielles pour ce poste ?

Au-delà des compétences techniques qui incombent au métier de RRH, la capacité d'écoute et de compréhension ainsi que le sens de la discrétion et de la confidentialité sont, selon moi, indispensables pour ce poste.

Un moment qui t'a particulièrement marqué ?

En dehors de la période de fusion qui a été un réel raz-de-marée en termes d'organisation, de travail et de gestion RH, la fête organisée à l'occasion des 30 ans d'Harjès est l'un des temps forts que je retiendrai. Ces moments conviviaux permettent, à nous, fonctions

supports, de rencontrer les équipes dans un autre contexte et de mieux appréhender les activités et les dispositifs des différents pôles, de façon plus concrète.

Tes projets pour la suite ?

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai quitté Harpèges le 31 janvier. Je m'oriente vers un projet de longue date, dans la restauration, mais l'histoire continue avec Harpèges... puisque je fais dorénavant partie des 90 adhérentes de l'association ! Je suis reconnaissante pour ces 12 années enrichissantes qui m'ont permis de faire de belles rencontres et de m'épanouir tant sur le plan professionnel que personnel...

Depuis novembre 2023, nous avons accueilli...

Salariés

Solène BOIS, Psychologue clinicienne, pôle socio-judiciaire
Safia BOUAKLINE, Secrétaire polyvalente, pôle petite enfance (CAMSP)
Léonie CHANAL, Animatrice référente de l'EJC, pôle socio-éducatif
Carole COSTA, Secrétaire comptable, direction générale
Sylvie COULON, Chargée d'accueil, pôle socio-éducatif
Anouk DUVAL LE BRAS, Juriste - aide aux victimes, pôle socio-judiciaire
Roberto GRANDAS PÉREZ, Volontaire "Corps Européen de Solidarité", pôle socio-éducatif (EJC)
Margaux LANTERO, Travailleuse sociale, pôle hébergement logement parentalité
Nadège LAPIERRE, Éducatrice de jeunes enfants, pôle petite enfance (jardin d'enfants les Bengalis)
Coralie LORENZO, Accompagnatrice à la scolarité, pôle socio-éducatif
Safa MANSOUR, Assistante de paie, direction générale
Selina MORAY, Psychomotricienne, pôle petite enfance (CAMSP)
Sylvia PREVILLY, Accompagnatrice à la scolarité, pôle socio-éducatif
Anna TETART, Animatrice, pôle socio-éducatif
Carla VORNEWEG, Juriste - intervenante socio-judiciaire, pôle socio-judiciaire

Bénévoles

Dominique BRAEMER, Pôle petite enfance, CAMSP
Odile HERSZKOWICZ, Pôle hébergement logement parentalité, LAEP
Bienvenu MUNTONDO, Pôle socio-éducatif, Centre social
Métodie LANWA, Pôle socio-éducatif, Centre social
Françoise ROUGE, Pôle socio-éducatif, EVSi
Morgane MARIE, Pôle socio-éducatif, EVSi